

PROVINCE DE NAMUR • Vie économique

Les belles couleurs de

Les premiers « Alfers », le nouveau nom du Prix économique de la Province de Namur, ont été décernés lundi soir à la Maison de la culture.

LE PETIT monde namurois de l'entreprise s'était donné rendez-vous à la Maison de la culture, lundi soir, pour la cérémonie des « Alfers », la nouvelle appellation du Prix économique de la Province de Namur. L'image n'est pas choisie au hasard : l'Alfer, chacun le sait dans la capitale wallonne, est cet habile porte-drapeau qui sait lancer haut les couleurs de sa compagnie folklorique.

La cérémonie, présentée par Michel Lecomte, a joué la carte du suspense : le lauréat n'a été dévoilé parmi les trois nominés de chaque catégorie qu'au dernier moment. Ces nominés avaient été présélectionnés en juin par un jury composé de représentants des « opérateurs économiques namurois ». Un groupe de 14 personnes issues du BEP, de l'UCM, des universités, de Namur Invest, de l'Agro-biopole, du Forem, etc, placé sous la présidence du député permanent Maryse Declercq.

Trois nominés, un lauréat

La semaine dernière, ce même jury s'est retrouvé pour délibérer et élire, sur base de dossiers élaborés entretemps par le BEP, les lauréats dans chacune des cinq catégories.

La catégorie **Innovation et créativité** s'intéresse à toute forme d'innovation : nouveau produit, nouvelle organisation du travail, nouvelle technologie. Le lauréat est *Nanocyl*, spin off sambrevilloise des fa-



Lundi soir, Jean-Noël Tilman a reçu son « Alfer » des mains du député permanent Maryse Declercq, sous les applaudissements du président du BEP Jean-Louis Close.

Photo Province de Namur

cultés namuroises dédiée à la commercialisation dans le monde industriel des technologies liées aux nanotubes.

Les nominés étaient *Aseptic Technologies* (Gembloux) et *MécaSoft* (Anhée).

La catégorie **Internationalisation** est réservée aux sociétés qui réussissent bien à l'exportation. Le lauréat est *Sodiplan*, bureau d'études des Isnes spécialisé dans la saisie de données géographiques et leur transcription en cartes numériques.

Les nominés étaient *Sher* (Jambes) et *Sacabelec* (Hamsur-Sambre).

La catégorie **Grande entreprise** reprend les sociétés qui fournissent beaucoup d'emplois et contribuent à l'image

de marque de la province. Le lauréat est le groupe *RMI*, pour Rechargement et métallisation industrielle, société d'Auvellais forte de 47 personnes qui traite les pièces d'usure des processus industriels.

Les nominés étaient *Indass* (Floreffe) et *Kraft* (Mallonne).

Une statue et des sous

La catégorie **Jeune entreprise** est réservée aux sociétés de moins de trois ans. Le lauréat est *Aseptic Technologies*, filiale gembloutoise de Glaxo Smithkline née en 2002, valorise les dernières découvertes dans le domaine du remplissage aseptique des flacons de vaccins et développe de nouveaux modèles de flacons.

Les nominés étaient *Bioxpr* (Namur) et *Bioextract* (Achêne).

Enfin, la catégorie **Grand Prix** distingue les entreprises qui font parler d'elles à plus d'un égard. Le lauréat est *Tilman*, fabricant depuis 1956 de tisanes médicales et de produits phytothérapeutiques basée à Baillonville. La SA *Tilman*, présente dans plus de la moitié des pharmacies belges, connaît une croissance continue depuis 20 ans, tant au niveau du chiffre d'affaires que de l'emploi.

Les nominés étaient *Nanocyl* (Sambreville) et *Carwall* (Sombreffe).

Outre la statuette de l'« Alfer », chaque lauréat remporte un prix en espèce de 2500 €, à l'exception du gagnant du Grand prix, qui double la mise.

A. Deb.